

DPO Externe

Le garant de votre conformité,
partout dans le monde !

- ✓ DPO Externe
- ✓ DPO Mutualisé
- ✓ DPO International

> DPO Externe

QU'EST-CE QU'UN DPO EXTERNALISÉ ?

Le Data Protection Officer (DPO) ou Délégué à la Protection des Données (DPD) est la pierre angulaire de la protection des données personnelles. Véritable chef d'orchestre, sa mission consiste à organiser et à maintenir la conformité de votre organisme au RGPD.

Le DPO a avant tout un rôle de conseil sur la stratégie de l'organisme pour lequel il intervient. Il assure la sécurisation, l'optimisation et la valorisation du patrimoine informationnel de votre entreprise.

Les principales missions et objectifs du DPO dans la structure sont les suivantes :



Conseiller et informer le responsable des traitements au sujet des obligations qui lui incombent en application du RGPD.



Conseiller, informer et sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise sur les différents sujets liés à de la protection des données personnelles et du RGPD.



S'assurer de l'état d'avancement de la mise en conformité au RGPD par la réalisation d'un audit interne par nos équipes d'experts.



Réaliser une analyse d'impact sur la protection des données de l'entreprise (AIPD ou Privacy Impact Assessment -PIA) quand cette analyse est nécessaire.



Être le point de contact en cas de questions des différentes parties prenantes (salariés, clients, prospects, sous-traitants...) au sujet des traitements de leurs données personnelles.



Être le point de contact en cas de demandes d'informations de la part de l'autorité de contrôle (CNIL) sur toute question ayant trait à la protection des données personnelles.

DÉSIGNER UN DPO, C'EST :



Prouver à vos clients qu'ils peuvent vous faire confiance.



Rassurer vos partenaires en démontrant votre conformité au RGPD.



Faciliter votre mise en conformité ainsi que son pilotage quotidien.

> DPO Mutualisé

QU'EST-CE QU'UN DPO MUTUALISÉ ?

Lorsqu'une même personne est nommée DPO pour plusieurs entités, on parle alors de DPO mutualisé. Le DPO exerce alors ses missions pour plusieurs entreprises ou organismes faisant partie d'un même groupe ou groupement. Le DPO est ainsi désigné pour assurer ses missions auprès de l'entité qui porte le groupe.

Quels sont les avantages d'un DPO externe mutualisé ?



Réactif et disponible dans un laps de temps très court



Formé sur les derniers sujets en lien avec la réglementation



Double expérience, à la fois professionnelle et terrain



Adaptabilité en fonction des besoins et des demandes spécifiques



Mutualisation du service sur plusieurs structures



En cas d'absence, remplacement immédiat



Absence de conflit d'intérêts



Neutre et indépendant



Veille constante et efficace

> DPO International

POURQUOI CHOISIR UN DPO INTERNATIONAL ?

Choisir un DPO international, c'est vous assurer que la conformité de votre organisme aux législations locales en matière de protection des données est pilotée par une seule personne.

Les principales missions et objectifs du DPO international sont les suivantes :

- **Conseiller** et **informer** le responsable des traitements au sujet des obligations qui lui incombent en application du RGPD et des législations locales des pays dans lesquels le DPO est désigné ;
- Conseiller, informer et **sensibiliser** les collaborateurs de l'entreprise où il opère sur les différents sujets liés à de la protection des données personnelles ;
- Être le **point de contact** en cas de questions des différentes parties prenantes (salariés, clients, prospects, sous-traitants...) au sujet des traitements de leurs données à caractère personnel ;
- Être **l'interlocuteur** des autorités de contrôle des pays d'implantation de la structure.

QUELQUES MOTS

DPO Consulting, cabinet de conseil spécialisé en protection des données personnelles, vous accompagne dans la mise en conformité organisationnelle et opérationnelle de votre établissement. Créé en 2015, DPO Consulting est un cabinet totalement indépendant qui partage l'esprit d'entreprise de ses clients.

Experts dans notre domaine, nous sommes polyvalents et nous nous adaptons rapidement à tout type d'organisation.

NOS SOLUTIONS



Audit
de conformité



Assistance
et expertise



Mise en conformité
et outil



Formation
et coaching



DPO externalisé
et représentation

NOS BUREAUX

